



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 février 2021

Hébergement et logement des personnes très précaires: 4 projets franciliens innovants soutenus par le plan de relance

4 associations franciliennes seront soutenues par des crédits du plan de relance pour expérimenter, pendant 3 ans, des approches d'accompagnement et d'hébergement innovantes qui répondent aux attentes et aux besoins de personnes précaires pour lesquelles les dispositifs existants ne sont pas ou plus adaptés. Ces projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en automne dernier par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) et la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DILP), qui a conduit à soutenir, au niveau national, une quarantaine de projets, permettant d'accompagner plus de 1 000 personnes très précaires.

Les confinements dus à la Covid ont poussé certaines personnes très exclues qui ne recouraient plus à l'hébergement à se tourner à nouveau vers les structures associatives, qui ont adapté leurs modalités d'accueil. Fort de cette expérience, l'Etat a souhaité expérimenter sur 3 ans des structures innovantes, adaptées aux besoins de ces personnes en grande marginalité avec un long parcours de rue.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) et la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DILP) conduit à soutenir, au niveau national, une **quarantaine de projets** permettant d'accompagner plus de **1000 personnes en situation de grande marginalité pour un budget annuel de 15 M€** en fonctionnement et de **7 M€ en investissement** dans le cadre du plan de relance sur l'enveloppe dédiée pour l'hébergement et le logement des personnes en situation de précarité. En Ile-de-France, ce sont **4 expérimentations, permettant d'accompagner une centaine de personnes**, qui verront rapidement le jour, dès l'hiver 2021, portées par :

- L'association Aurore à Bezons (Val d'Oise)
- L'association SOS à Paris
- L'association ATOLL 75 à Paris
- L'association Aurore à Chelles (Seine et Marne)

Ces projets, qui ont recueilli le soutien des collectivités locales, proposeront un accueil individualisé, inconditionnel et adapté aux problématiques de santé et d'addictions, permettant l'accueil d'animaux et des allers-retours avec la rue. Chaque projet s'insère dans un environnement de partenaires permettant un accompagnement pluridisciplinaire, notamment sur le rétablissement et la réduction des risques, en visant un accès au logement.

Les expérimentations feront l'objet d'une évaluation régulière afin de déterminer les conditions d'extension de ce type d'accueil de personnes très marginalisées.



Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 @Prefet75_IDF

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15